

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance régulière du conseil de la susdite municipalité tenue à l'heure et au lieu ordinaires, lundi le 10 septembre 2012 à 19h00, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire ,

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Guy Germain, Gaétan Desmarchais et Annie Breau, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Serge Deraspe, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente session, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil.

RÉSOLUTION NO. 2012-09-188

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les items suivants : 15- CAPSA et en maintenant le varia ouvert pour les sujets nouveaux.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-09-189

ADOPTION DES MINUTES

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu dans les délais prévus copie des minutes des sessions du 13 et 20 août 2012, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture ;

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
et résolu à l'unanimité :

Que les procès-verbaux des sessions du 13 et 20 août 2012 soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-09-190

ADOPTION DES COMPTES AU 7 SEPTEMBRE 2012

Il est proposé par Mme Annie Breau
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de St-Ubalde approuve la liste des comptes présentée par le directeur général en date du 7 septembre 2012 comprenant les :

Comptes payés (chèques no. 2532 à 2549 incl.) au montant de 43,465.08 \$

Les prélèvements automatiques pour les services d'utilité publique
au nombre de 20 (no. 2325 à 2347 incl.) au montant de . 8,976.45 \$

Les comptes à payer au 7 septembre 2012 au montant de 78,478.87 \$
(Chèques no.2550 à 2580 incl.)

TOTAL..... 130,920.40 \$

ADOPTÉE

Rapport mensuel de suivi budgétaire au 7 septembre 2012

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport mensuel de suivi budgétaire au 7 septembre 2012 et le directeur général le commente.

Directeur de la sécurité publique : rapport d'activités

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport d'activité du mois d'août 2012 du service de protection incendie et le directeur du service incendie M. Serge Auger le commente.

Directeur des loisirs : rapport d'activités

Rapport au conseil du 10 septembre 2012 :

- Projet de jeux complémentaire au parc en ciel. (projet de parents et financement.)
- Continuité du dossier de la Politique famille de St-Ubalde. (prochaine rencontre en octobre.)
- Préparation des documents sur le site pour les tournois de hockey mineur 2013.
- Sortie du guide des loisirs de l'Ouest de Portneuf.
- Rencontre urgente de la commission des loisirs pour l'opération hiver
 - Tarifification des salles et des glaces de la prochaine saison
 - Présentation dossier de Politique familiale
 - Nouveau tournoi de hockey adulte automne 2012. 7-8-9 décembre 2012
 - Hockey mineur hiver 2012-2013 + de 30 joueurs en augmentation
 - Tournoi Novice/junior 7 au 20 janvier 2013
 - Tournoi APBM du 11 au 24 février 2013

À venir

- Demande pour pacte rural 2013-14 (jeux d'eau)
- Prévoir la réparation du système de réfrigération brisé au printemps à la fermeture. (fuite de fréon)
- Réparation des portes d'urgence de l'aréna du côté de la rue St-Paul.
- Table froide du casse -croûte est brisé. Que fait-on.
- Projet du parc régional Naturel de Portneuf. Volet 2. Le projet a été accepté pour cet automne, avec des coupures. Que pourrons-nous faire ? Nous devons trouver des journaliers pour le projet.

Directeur des travaux publics : rapport d'activités

- Réparer de la signalisation et installer de nouvelles affiches
- Dégager de la signalisation des arbres et des plantes
- Installer de cendriers neufs à la salle paroissiale
- Tondre les pelouses
- Réparer l'antenne à l'OMH avec M. Ruel
- Creuser l'Allée des Sportifs et des Cerisiers en préparation du pavage
- Creuser une côte au rang St-Paul à cause d'une source d'eau

- Pulvériser l'asphalte sur les rues St-Jacques et Auger
- Rentrer du gravier sur la rue Auger en prévision du pavage
- Refaire l'entrée d'eau d'un usager
- Peinturer des fenêtres du bâtiment Hôtel de ville
- Laver les stations SP2 et SP3
- Enlever les couvre planchers dans un logement de l'OMH (205)
- Réparer la scie à béton
- Remplir régulièrement les bacs à fleur autour du village
- Prendre régulièrement les échantillons d'eau potable et des eaux usées
- Remplir document du système de traitement des eaux usées pour le MAMROT
- Samedi le 8 septembre, coupé des arbres sur les routes tombés par le vent à plusieurs endroits du réseau, aidé des pompiers.
- Gratter les chemins municipaux

À venir

- Pavage des rues du village et de la réparation au rang St-Paul
- Pavage d'une réparation d'aqueduc rue St-Paul et de quelques nids-de-poule sur le réseau routier
- Pompe d'égout à réparer
- Nettoyer le bord des étangs aérés
- Réfrigérateurs entreposés à l'Écocentre à transporter à Neuville
- Branches à transporter
- Finition du rebord des rues qui seront pavées
- Vérifier par caméra une conduite pluviale sur la rue St-Paul qui semble obstrué.

Période de questions :

Début : 20 h 07

Fin : 20 h22

RÉSOLUTION NO. 2012-09-191

TARIFICATION DES SALLES MUNICIPALES

Il est proposé par M. Guy Germain
Et résolu unanimement

QUE le conseil municipal accepte les recommandations du comité des loisirs concernant la nouvelle tarification (taxes incluses) des salles municipales effective le 1^{er} octobre 2012 comme suit :

Salle paroissiale	(Toutes activités)	Grande salle	115.00 \$
	(Toutes activités)	Cuisinette	25.00 \$
		Petit groupe par personne	2.00 \$
Salle du conseil		Réunion	42.00 \$
		Réception des Fêtes	65.00 \$
		Cours petit groupe par personne	2.00 \$
Salle du Centre culturel		Petite salle de réunion	20.00 \$
		Salle de spectacle canon/écran/son	55.00 \$
		Cours petit groupe par personne	2.00 \$
Salle de l'Aréna	(Toutes activités)	Étage	105.00 \$
		Salle/ Patinoire de l'aréna	400.00 \$

	Petite salle de réunion (12 pers.)	20.00 \$
	Moyenne salle rencontre (30 pers.)	42.00\$
	Cours petit groupe par personne	2.00\$
Salle Le Cochonnet (Toutes activités)		75.00 \$
	Réunion	42.00 \$
Tarification de la glace de l'aréna		
	Heure de glace, location (60 minutes incluant réfection) taxes incluses	115.00 \$/hr
	Heure de glace, location (90 minutes incluant réfection) taxes incluses	172.00 \$/hr
	Location pour 10 réservations = 11 ^{ième} réservation gratuite	
	Tournoi Hockey mineur N.J. & A.P.B.M (en don par match)	70.00 \$/hr
	Série tournoi de fin de saison	gratuit
	Ligue hockey mineur (pratiques & parties, selon nombre d'inscription)	gratuit
		ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-09-192

**PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DU GARAGE
MUNICIPAL**

Il est proposé par Mme Louise Magnan
et résolu unanimement :

QUE la municipalité accepte la proposition d'aménagement du terrain du garage municipal datée du 20 août 2012 présentée par M. Marcel Martin pour un montant maximum de 3,935 \$ taxe en sus et elle se réserve le droit de retrancher certains items apparaissant dans le bordereau de soumission pour réduire le coût du projet.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2012-09-193

**PAARRM : AMÉLIORATION DE LA RUE CHAVIGNY
DOSSIER N° 00019369-1 – 34090 (03)- 2012-06-28-40**

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu unanimement :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Chavigny pour un montant subventionné de 218,945.61 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ubalde déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

Serge Deraspe
Directeur général

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-09-194

**MISSION HGE OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU NOUVEAU
PUITS P-2**

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de services professionnels datée du 6 septembre 2012 présentée par Mission HGE au montant de 4,305 \$ taxes en sus pour la délimitation des aires de protection autour du nouveau puits P-2.

ADOPTÉE

**RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE
PORTNEUF / RÉGLEMENT D'EMPRUNT N° 19-2012 – 1,980,000 \$**

Le maire suggère que la décision concernant ce règlement d'emprunt soit retardée en attendant des informations additionnelles suite à la rencontre de la MRC et la RRGMRP.

RÉSOLUTION NO 2012-09-195

CONGRÈS DE LA FQM

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu unanimement :

D'autoriser le maire M. Pierre Saint-Germain à assister au Congrès de la FQM devant avoir lieu à Québec les 27-28 et 29 septembre 2012 sous le thème « Leadership et diversité : notre signature » et à lui rembourser ses frais d'inscription, d'hébergement et de transport sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-09-196

FONDATION ECOLE SECONDAIRE ST-MARC

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
Et résolu unanimement :

D'autoriser l'achat de deux (2) billets au coût unitaire de 50.00 \$ pour la 5^{ème} édition de la soirée vins et fromages au profit du projet de la réussite et de la persévérance scolaire de l'école secondaire St-Marc.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2012-09-197

SIGNATAIRES AUTORISÉS LETTRE D'ENTENTE SCFP-MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Gaétan Desmarchais
et résolu unanimement :

D'autoriser le maire M. Pierre Saint-Germain et le directeur général M. Serge Deraspe à signer pour et au nom de la municipalité la lettre d'entente intervenue avec

le Syndicat canadien la fonction publique Section locale 4460 relative à la période d'essai à l'embauche.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2011-09-198

CAPSA : DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE la Capsa, l'organisme du bassin versant des rivières Sainte-Anne, Portneuf et du secteur La Chevrotière, en collaboration avec la Corporation du Parc régional de Portneuf, travaillent à l'élaboration d'une étude avant projet d'aménagement durable de la faune en milieu forestier sur le territoire du Parc naturel régional de Portneuf ;

CONSIDÉRANT QU'une partie du Parc naturel régional de Portneuf est située sur le territoire de la municipalité de Saint-Ubalde ;

CONSIDÉRANT QUE dans cette étude avant-projet, un portrait global du territoire, qui comprendra le potentiel faunique et des recommandations spécifiques quant à l'aménagement, sera fait dans le but de protéger et de mettre en valeur la faune dans l'objectif d'engendrer des retombées environnementales, économiques et sociales pour le parc et la région ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Mme Louise Magnan
Et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal de Saint-Ubalde appuie la CAPSA dans son projet intitulé « Étude avant-projet d'aménagement durable de la faune en milieu forestier sur le territoire du Parc naturel régional de Portneuf ».

ADOPTÉE

DÉPÔT DU BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE

Les membres du conseil prennent connaissance du bordereau de la correspondance.

PÉRIODE QUESTIONS :

Début : 20 h 41

Fin : 20 h 47

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées, sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 10e jour de septembre 2012.

Serge Deraspe
Directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION NO. 2012-09-199

FIN DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Louise Magnan
Et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Serge Deraspe
Directeur général & secrétaire-trésorier

Pierre Saint-Germain
Maire